



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de L'enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique  
École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle  
NIF : 421020000162559

REF: 4892. ENSIA/2024

SIDI ABDELLAH: 25.NOV.2024.....

**AVIS DE CONSULTATION N°22/2024**

**l'assurance du patrimoine mobilier et immobilier et la responsabilité civile  
de l'école Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle.**

L'école Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle lance une consultation pour la prestation de service : **Assurance du patrimoine mobilier et immobilier et la responsabilité civile de l'école.**

**Éligibilité:**Peuvent participer à la consultation toute personne morale ou physique inscrite au registre de commerce électronique ayant la qualité de prestataire en matière d'assurance et disposant d'un agrément conformément à la loi, répondant aux conditions d'exercer la profession, disposant des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la législation Algérienne

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges de la consultation auprès du **secrétariat de la sous direction des finances et moyens.**

Les soumissionnaires doivent présenter trois enveloppes contenant: **le dossier de candidature** , **l'offre technique** et **l'offre financière**. Les trois (03) enveloppes seront insérées dans une enveloppe anonyme dûment cachetée portant la mention suivante :

Consultation N° 22/ 2024  
l'assurance du patrimoine mobilier et immobilier et la responsabilité civile  
de l'école Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle.  
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Un délai de **Sept (07) jours** est accordé aux soumissionnaires pour préparer les offres qui doivent être déposées au **secrétariat de la sous direction des finances et moyens** le...**01.DEC.2024**..... avant **11h00**, Le présent avis tient une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis le...**01.DEC.2024**....à **11h00**.

Le directeur